FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU

BUREAU DE LA LIGUE REGIONALE ILE-DE-FRANCE DE RUGBY

DU MERCREDI 17 JUIN 2026

En visioconférence Teams

MEMBRES DU BUREAU :

Présents :
Thierry ALLIESSE, Jérôme BOUSQUET, Stéphane CHARTIER, Thierry CHEVALIER, Sandrine CLARY, Alain COLLAS, Séverine DRUART, Marie-Chantal GAY, Pascal GIRAUD, Marc-Henri KUGLER, Michel LAUNAY, Peter MACNAUGHTON, Serge MORONVALLE, Jérôme REMY, Pierre SALLENAVE, Alain TRONQUET.

Excusés :
Cindy BRUGNON, Sabine LARCHER, Abdelhamid TAMARAT.

MEMBRES ASSOCIES :

Présents :
Franck CIBOIS, Jean-Luc LOPEZ.

Excusés :
Bruno FICHE, Francis JOUBERTON.

Le mercredi 17 juin 2026, à 8 heures, les membres du Bureau se sont réunis en visioconférence Teams, sur convocation écrite faite par le Président en date du 4 juin 2026.

Le quorum étant atteint, 16 membres sur 19 présents pour le Bureau, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accueil.
2. Actualités Fédérales.
3. Actualités Régionales.
4. Questions diverses.

La réunion débute à 8 heures sous la Présidence de Thierry ALLIESSE.

I. ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Thierry ALLIESSE ouvre la séance et précise l'ordre du jour.

La réunion du Bureau Directeur s'est tenue, dans un contexte exceptionnel à la suite du rejet du budget lors de l'Assemblée Générale du 13 juin dernier.

L'ordre du jour a été recentré sur les conséquences de cette décision, les modalités de fonctionnement de la Ligue et les orientations à donner pour la construction d'un nouveau budget.

II. ACTUALITES FEDERALES

Point reporté.

III. ACTUALITES REGIONALES

Conséquences immédiates du rejet du budget

Le Bureau Directeur acte les premières mesures suivantes :

- Annulation du barbecue de rentrée ;
- Suspension des actions non essentielles ou non directement liées au fonctionnement courant ;
- Mise en place d'une gestion financière encadrée jusqu'à adoption d'un nouveau budget.

Cadre de gestion financière transitoire

Le Secrétaire Général présente une note interne qui précise le fonctionnement financier de la Ligue jusqu'à l'adoption d'un nouveau budget pour 2026/2027.

Elle stipule qu'à compter du 1er juillet 2026, seules les dépenses liées au fonctionnement courant de la Ligue pourront être engagées.

Cela inclut notamment : la masse salariale, les frais de fonctionnement, les obligations statutaires, l'arbitrage et les formations déjà planifiées.

Toute dépense nouvelle liée à une action non validée budgétairement est suspendue.

Un principe de validation préalable des engagements financiers est instauré.

Calendrier de sortie de crise

Le Bureau Directeur valide le calendrier suivant :

- Élaboration d'un nouveau budget au cours de l'été 2026 ;
- Présentation au Comité Directeur le 3 septembre ;
- Organisation d'une Assemblée Générale de validation le 22 septembre 2026 ;
- Mise en place de réunions intermédiaires avec les clubs afin de préparer cette échéance.

Analyse de la situation et du vote négatif

Le vote des clubs traduit principalement un refus de toute nouvelle contribution financière.

Il apparaît également un déficit d'appropriation des actions et du rôle de la Ligue par les clubs.

Le Bureau Directeur reconnaît un manque de pédagogie et de concertation préalable.

Orientations retenues

Le Bureau Directeur engage les travaux autour des axes suivants :

- Maintien des missions obligatoires relevant de la délégation fédérale ;
- Révision des actions facultatives ;
- Recherche d'économies et optimisation des dépenses ;
- Renforcement de la lisibilité et de la transparence budgétaire.

Méthodologie de travail

Un groupe de travail restreint est chargé de préparer une nouvelle proposition budgétaire.

Une approche analytique sera développée afin d'identifier le coût réel des actions menées par la Ligue.

Parallèlement, des outils de pilotage financier devront être renforcés afin d'améliorer le suivi budgétaire.

Communication et accompagnement des clubs

Le Bureau Directeur souligne la nécessité de mettre en place une démarche pédagogique renforcée auprès des clubs.

Cette communication devra porter sur :

- le coût des actions menées ;
- la contribution des clubs par rapport aux autres Ligues ;
- les conséquences concrètes des choix budgétaires.

Conclusion

Le Bureau Directeur prend acte de la situation et engage une démarche de reconstruction budgétaire et stratégique.

L'objectif est de présenter aux clubs un projet lisible, réaliste et partagé, garantissant la pérennité des actions de la Ligue.

Un point de suivi sera réalisé lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

IV – QUESTIONS DIVERSES

Aucune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10 heures 30.

Fait à Paris, le 17 juin 2026.

Le Président	Le Secrétaire Général
Thierry ALLIESSE	Thierry CHEVALIER